

## CRITERES D'ORIENTATION EN ULIS TFC

### RAPPEL :

**L'orientation en ULIS relève de la compétence de la MDPH  
L'affectation relève des compétences de l'Inspection Académique**

#### ☞ Objectif de cette ULIS TCF :

- ✓ Accéder aux apprentissages fondamentaux,
- ✓ Développer les apprentissages sociaux,
- ✓ Constituer une étape pour l'insertion sociale et professionnelle par :
  - ☞ L'épanouissement personnel,
  - ☞ La préparation de l'insertion professionnelle,
- ✓ Accéder à des dispositifs de formation professionnelle adaptés

#### ☞ Parcours scolaire : élèves en situation de handicap

- ✓ sortant de CLIS,
- ✓ sortant d'établissement médico-éducatif,
- ✓ scolarisés dans leur école de référence et pour lesquels des modalités de scolarisation collective s'avèrent nécessaires,
- ✓ qui peuvent bénéficier d'un temps partagé avec un établissement du médico-éducatif,

#### ☞ Compétences :

- ✓ difficultés d'apprentissage qui ne peuvent être prises en compte dans une classe ordinaire ou adaptée de collège de par des acquis scolaires très réduits : compétences de fin de cycle 1 ou de début cycle 2,
- ✓ lenteur,
- ✓ assumer les contraintes et exigences minimales de comportement qu'implique la vie au collège,
- ✓ capacité de communication compatible avec les apprentissages scolaires et la vie collective.

#### ☞ Efficience intellectuelle :

- ✓ relèvent du retard mental,
- ✓ QIT inférieur à 70,
- ✓ troubles importants des fonctions cognitives,
- ✓ immaturité affective,
- ✓ insécurité.

#### ☞ Attention particulière : L'ULIS n'a pas vocation à accueillir les élèves

- ✓ ayant des difficultés liées exclusivement à :
  - ☞ la maîtrise de la langue française,
  - ☞ un retard d'apprentissages,
  - ☞ des troubles du comportement,
  - ☞ des troubles du langage
- ✓ qui peuvent tirer profit d'une scolarisation dans leur collège de référence grâce aux dispositifs adaptés ou de consolidation envisagés au collège,
- ✓ qui ont besoin d'une prise en charge spécialisée globale.

#### ☞ Besoins pour entrer dans les apprentissages scolaires

- ✓ programmations individualisées, pédagogie adaptée,
- ✓ mise en confiance,
- ✓ prise de parole adéquate,
- ✓ services spécialisés le cas échéant,
- ✓ effectif réduit,
- ✓ accompagnement par un AVS-co.